

PROJET : 20-0126 – DÉMARCHE DE PLACEMAKING (ESPLANADE CARTIER)
SUJET : RAPPORT SOMMAIRE DE LA DÉMARCHE – ACTES I À III

INTRODUCTION

Situé au pied du pont Jacques-Cartier, le projet de l'Esplanade Cartier est conçu dans une perspective de « vivre ensemble » visant à arrimer ce grand projet immobilier aux besoins et aux intérêts de la communauté dans laquelle il s'insère. Pour répondre à cette vision, le plan d'ensemble proposé par Prével et NÓS Architectes compte plusieurs espaces publics et parapublics de typologies variées. Afin de répondre aux besoins du secteur, d'attirer et de retenir les citoyens, NÓS Architectes a été mandatée de fournir des conseils stratégiques et services professionnels en vue d'assister le Groupe Prével, notamment dans la conception intégrée et l'engagement du public lors des différentes étapes de conception du projet de l'Esplanade Cartier. La mise en œuvre du projet s'étalera sur plusieurs années. Une démarche itérative de cocréation avec la communauté, inspirée de l'approche de *Placemaking*, est déployée en parallèle à la conception du projet.

Le *Placemaking* est une démarche d'aménagement des espaces urbains qui favorise l'appropriation par les citoyens. Initiée par l'organisme new-yorkais Project for Public Spaces (PPS), la démarche inclue les communautés locales pour imaginer les espaces avec les concepteurs et en faire de véritables lieux de vie. L'approche se décline en de multiples outils, dont le *Power of 10+*, qui repose sur l'idée que les espaces publics offrent suffisamment de raisons de les fréquenter afin de justifier leur raison d'être de créer de la sociabilité. Ainsi, pour qu'une ville soit agréable à vivre, l'objectif est qu'elle comprenne au moins 10 destinations majeures, dans lesquelles on retrouve 10 lieux publics, qui présentent chacun au moins 10 activités à faire (lire, s'asseoir, manger, etc.).

En implantant une nouvelle culture de projet intégrant la population locale, la démarche de *Placemaking* pour l'Esplanade Cartier vise, entre autres, l'appropriation des espaces publics par les citoyens, et ce dès les premières phases du projet. L'objectif est de créer des espaces à succès, complémentaires à ceux du quartier, et de contribuer à améliorer l'expérience urbaine pour ses usagers actuels et futurs.



RECHERCHE DE PARTICIPANTS

Une analyse des parties prenantes a recensé plus de 150 organismes et acteurs du milieu, regroupés par thèmes :

- Aide à la personne;
- Culture, loisir et sport;
- Aménagement urbain et patrimoine;
- Emploi, commerce et économie locale;
- Écologie urbaine;
- Santé;
- Éducation.

Par la suite, une rencontre avec la directrice adjointe de la Corporation de développement communautaire (CDC) Centre-Sud a permis de cibler une trentaine d'acteurs clés à impliquer dans le cadre de cette démarche. Ces acteurs et leurs coordonnées ont été regroupés afin de constituer un groupe d'experts usagers diversifiés et représentatifs du quartier, lesquels participeront aux différentes activités de *Placemaking*.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Acte I

Entamées au printemps 2019, les activités organisées pour l'Acte I portaient sur le quartier avoisinant et ses différents espaces publics. Les participants ont été invités à s'informer sur le projet et d'échanger avec les intervenants de Prével et NÓS lors de deux journées d'activités :

- Vendredi 22 mars 2019 de 13h30 à 16h00;
- Jeudi 28 mars 2019 14h00 à 18h00.

Le premier acte comprenait deux ateliers participatifs ainsi qu'une balade urbaine, permettant de rencontrer des acteurs du quartier, d'amorcer un dialogue sur le quartier et ses espaces publics, puis d'approfondir la connaissance de l'écosystème dans lequel s'inscrit le projet. Chaque lieu public a été étudié avec les outils du *Placemaking* pour mieux comprendre les formes d'appropriation et usages, faire émerger les forces des espaces publics du quartier et dégager le potentiel d'interaction entre le projet et le quartier.

Acte II

Les activités de l'Acte II ont été tenues à l'automne 2019, puis portaient plus particulièrement sur le site visé par le projet et la conception de la placette publique qui unirait les deux premières phases du projet. Les participants ont été invités à participer et d'échanger en sous-groupes de discussion lors de deux ateliers :

- Mercredi 6 novembre 2019 de 9h00 à 12h30;
- Lundi 2 décembre 2019 de 13h30 à 17h00.

Lors de ces deux ateliers, les participants ont été appelés à réfléchir et échanger sur plusieurs aspects portant sur l'utilisation de l'espace public à différents moments de l'année, puis de développer des idées et pistes de solutions pour l'aménagement des espaces collectifs sur le site des Portes Sainte-Marie, particulièrement la placette commerciale qui s'ouvrira sur la rue Sainte-Catherine Est.

Acte III

Le 5 octobre dernier, Prével a tenu une troisième activité portant encore une fois sur l'aménagement des espaces collectifs sur le site des Portes Sainte-Marie, mais cette fois-ci ciblant les rues partagées et le parc central. Cette activité s'est déroulée par visioconférence en raison du contexte lié à la COVID-19. Les grands principes d'aménagement du site et le concept préliminaire pour l'aménagement de la placette ont été présentés. Les participants ont pu poser leurs questions et formuler leurs commentaires aux représentants de Prével et de NÓS Architectes. Ils ont ensuite contribué à une réflexion créative sur l'aménagement du parc central ainsi que des rues partagées qui sont proposées sur le site des Portes Sainte-Marie, dans

l'optique d'ancrer la conception des espaces collectifs dans une vision issue de la collectivité et visant l'appropriation citoyenne.

PARTICIPATION ET RÉSULTATS

Jusqu'à présent, les trois premiers Actes de la démarche de *Placemaking* ont impliqué un total de 41 personnes, dont 28 experts usagers du milieu communautaire.

Acte I

En tout 20 personnes ont participé aux activités du premier Acte, dont 14 du milieu communautaire. Une question de réflexion préliminaire avait trait aux qualités d'un espace public. On a demandé aux participants en quoi consiste un « bon » espace public, selon eux. Les réponses rassemblées ont fait ressortir les qualités suivantes :

- Un espace identitaire;
- Un espace accessible et rassembleur;
- Un espace beau, confortable, flexible;
- Un espace écoresponsable.

Lors du premier atelier, plusieurs lieux ont été identifiés comme étant identitaires aux Montréalais. Parmi les parcs métropolitains, notons le parc du Mont-Royal, le parc Lafontaine, le canal de Lachine, le parc Laurier, le parc Molson, le parc Maisonneuve et le parc Jean-Drapeau. Parmi les rues et places publiques sont ressortis le marché Jean-Talon, la rue Sainte-Catherine, le boulevard Saint-Laurent, la rue Saint-Denis, et l'avenue du Parc. Les lieux iconiques identifiés par les participants sont la Ronde, Habitat 67 et le pont Jacques-Cartier. Plusieurs lieux culturels et historiques ont également été relevés, soit le quartier des Spectacles, l'Espace pour la Vie, le Village, la Grande Bibliothèque, le Vieux-Montréal, l'oratoire Saint-Joseph, la place Émilie-Gamelin et le Village au Pied-du-Courant.

Quant aux lieux situés dans le quartier Sainte-Marie, plusieurs parcs et lieux publics ont été identifiés comme identitaires au quartier. Entre autres, le parc de Rouen, le parc Campbell, le parc des Faubourgs, le parc Walter-Stewart, le parc Médéric-Martin, ainsi que les ruelles vertes parsemées dans le quartier ont été soulevés par les participants. Les rues et places publiques identifiées sont la rue Sainte-Catherine E., la rue Atateken et la rue de Bordeaux. De plus, le marché solidaire Frontenac, le centre Jean-Claude-Malépart, l'espace Fullum, le métro Papineau et la murale sur la rue Alexandre-de-Sève sont ressortis comme étant d'autres lieux de rassemblement importants dans le quartier.

Cette première phase de la démarche a permis d'identifier les caractéristiques marquantes d'un espace public, puis a révélé l'importance d'une certaine logique de parcours d'un lieu public à un autre. Les apprentissages et analyses issus du premier acte ont souligné l'importance de penser et planifier les espaces publics du quartier des Faubourgs dans une perspective de connectivité et de proximité. Cette approche sera à privilégier pour les prochaines phases de cocréation dans le cadre de la démarche de *Placemaking*.



Acte II

29 personnes ont participé aux activités dans le cadre de l'Acte II, dont 16 experts usagers du milieu communautaire. Lors de ces ateliers portant sur l'utilisation de l'espace public à différents moments de l'année, plusieurs idées et propositions sont ressorties en lien avec l'aménagement des espaces collectifs sur le site des Portes Sainte-Marie, notamment la placette donnant sur la rue Sainte-Catherine Est. Les idées principales ont été regroupées par thèmes :

L'usage au quotidien : Les principales idées et propositions qui sont ressorties concernant l'usage au quotidien sont, entre autres, l'aménagement de fontaines et abreuvoirs, de supports et de bornes de réparation pour vélos, de bancs et d'assises publics, de toilettes publiques et de distributrices de sacs à ordures pour chiens. D'autres propositions ont également évoqué une luminosité chaleureuse, du mobilier amovible, de la signalétique et un débarcadère de taxi.

L'activité physique : En matière d'activité physique et de sport, les principaux éléments proposés par les participants sont un mur d'escalade, du mobilier d'entraînement extérieur, un terrain de pétanque, une piste d'hébertisme, des modules et structures de jeu, puis des jeux d'eau. Plusieurs activités hivernales ont également été évoquées, notamment le patin sur glace et les sports de glisse comme le toboggan sur neige.

La culture et le jeu : Plusieurs idées concernant la culture et le jeu sont ressorties lors des activités. Notons parmi celles-ci la mise en valeur des points de vue admirables et le cadrage des vues, l'exposition d'œuvres produites par des artistes locaux, puis l'intégration de jeux et de marquage au sol créés par les résidents.

S'alimenter et se rafraîchir : Les propositions en lien avec la nourriture et la boisson ont principalement porté sur l'offre commerciale, avec des suggestions telles que des kiosques commerçants et des food trucks, des cafés, un marché, une boucherie et une épicerie locale.

La réduction d'irritants : Plusieurs idées ont été soulevées dans le but de réduire certains irritants, tel que le vent, les îlots de chaleur, les nuisances et les conflits entre usagers. Les principales solutions proposées à cet effet sont les paravents, écrans et murs végétaux, l'aménagement de zones d'isolation et le bon maintien des aménagements, de la chaussée et du mobilier urbain.

L'animation : Concernant l'animation des espaces collectifs, il a été proposé de tenir des activités et des formations ouvertes à l'extérieur, des projections et des performances en plein air, des expositions d'œuvres créées par des artistes locaux, puis des activités sociales interculturelles et intergénérationnelles.

Outre la multitude d'idées et de propositions obtenues par les participants, l'Acte II a permis de cerner les vocations à privilégier pour les espaces collectifs sur le site des Portes Sainte-Marie, en plus d'y aménager une maison de projet. De façon générale, le souhait d'aménager les espaces pour le loisir et la détente dégage un consensus parmi les participants. Il est également convenu que l'abondance de verdure, la présence de mobilier amovible et l'implication d'artistes locaux dans la démarche sont des aspects à privilégier pour la suite.



Acte III

14 personnes ont participé à l'Acte III, dont 8 experts usagers du milieu communautaire. Les questions et commentaires soulevés à la suite de la présentation en début d'activité ont principalement porté sur les aspects suivants :

Vision et principes de développement : La vision et les principes présentés pour le développement du site des Portes Sainte-Marie ont été reçus favorablement par les participants. Les participants ont apprécié l'approche générale qui se rapproche de celle d'un écoquartier, ainsi que la considération et l'intégration de plusieurs caractéristiques propres au quartier.

Vues : Les préoccupations évoquées portent principalement sur les impacts du projet sur les vues, notamment celles sur le Mont-Royal et sur la superstructure du pont Jacques-Cartier. Les participants souhaitent obtenir plus d'informations sur le maintien de ces perspectives malgré le développement du site des Portes Sainte-Marie. Il en est convenu que ces vues seront protégées conformément au Programme particulier d'urbanisme (PPU) des Faubourgs, et que la vue sur le pont Jacques-Cartier sera mise en valeur à différents endroits dans le projet.

L'aménagement de la placette : Des clarifications plus détaillées quant à l'aménagement et à la programmation de la placette ont été demandées par les participants. Les aménagements proposés ont donc été abordés et clarifiés par moyen de représentations visuelles et schématiques.

Connectivité des espaces publics : Le souhait de développer un lien plus concret avec la future esplanade de la prison des Patriotes a été exprimé. Il a notamment été suggéré de réfléchir davantage à l'interface du boulevard René-Lévesque afin de faciliter la connectivité entre le site des Portes Sainte-Marie et la promenade fluviale. Cet aspect sera travaillé dans les prochains mois, puis sera à l'ordre du jour des rencontres avec la ville.

Trois ateliers de discussion ont suivi la présentation. La première discussion tentait de faire converger les participants vers une vision d'ensemble intégrant les différents espaces à aménager sur le site des Portes Sainte-Marie. La deuxième et la troisième discussion ont porté sur l'aménagement des rues partagées et du parc central, respectivement.

Le premier atelier de discussion invitait les participants à orienter leur réflexion créative autour de trois grandes questions. La première question était axée sur les bénéfices collectifs et demandait aux participants de suggérer des façons dont le site des Portes Sainte-Marie peut profiter à la communauté du Centre-Sud et de Montréal. La discussion et les réponses formulées ont convergé vers une requalification du site comme un endroit animé, convivial et multifonctionnel, agissant comme un véritable lieu de rassemblement. Les idées suggérées pour réaliser cet objectif sont l'aménagement d'un marché, l'intégration d'œuvres artistiques ou d'une attraction majeure. La deuxième question, quant à elle, invitait les participants à identifier un élément ou un concept unificateur, lequel se traduirait ou serait reflété dans les différentes interventions d'aménagement à l'échelle du site. Pour cette question, les participants se sont penchés particulièrement sur la connectivité des espaces publics sous forme de parcours ou de circuit, puis sur une programmation conçue pour tous types d'utilisateurs et pour toutes les saisons. La troisième discussion portait sur le rétablissement de la relation du quartier avec le fleuve. Les échanges à cet égard ont fait ressortir l'importance de dégager les vues sur le fleuve, ainsi que l'interprétation, la signalisation et la signalétique en tant que moyens pour soutenir la cohésion et les rapports entre les différents espaces formant la trame verte qui suit les axes du pont et du fleuve.

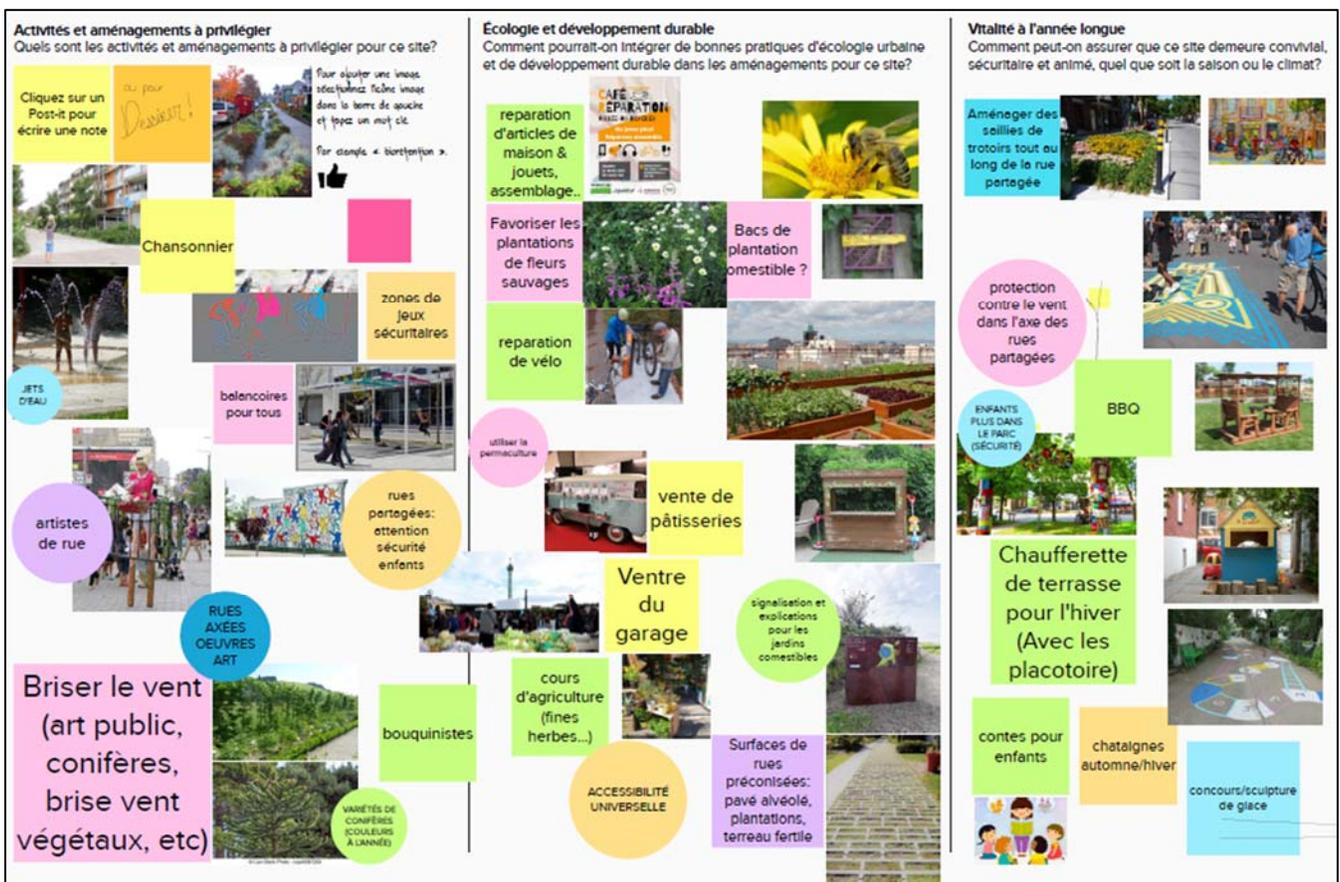
Notes de la discussion 1 portant sur la vision d'ensemble

Bénéfices Comment le site des Portes Sainte-Marie peut-il profiter à la communauté de Montréal et/ou du Centre-Sud?	Concept unificateur Sur quel thème ou élément unificateur peut-on miser pour définir un projet d'ensemble intégrant les différents espaces à aménager?	Relation avec le fleuve Comment peut-on rétablir la relation du quartier avec le fleuve?
<p><i>ou par</i> Desider!</p> <p>Pour ajouter une image, sélectionnez l'icône image dans la barre de gauche et tapez un mot clé. Par exemple « Montparnasse ».</p> <p>utiliser les principes de perméabilité ou d'aménagement comestible dans les zones de végétation</p> <p>marche public ou aux puces les fds</p> <p>Oeuvres d'art renouvelable l'espace public?</p> <p>Tourisme résidentiel</p> <p>comment ce grand site va revitaliser toute une zone. ce site sera multi-fonctionnel, commercial, résidentiel, récréatif et aussi zone de transition entre le sud du quartier, plutôt peu animé et le fleuve qui devrait, si le PPU se réalise, devenir un lieu d'attraction majeur pour tous les montréalais.</p> <p>S'inspirer de la démarche écoquartier (France)</p>	<p>activités variées</p> <p>Intégrer l'agriculture urbaine aux espaces publics (parc)</p> <p>Intégrer ruelle comestible</p> <p>horaires prolongés (café, services)</p> <p>Ne pas oublier les ados!</p> <p>celebrer les 4 saisons via des activités</p> <p>Relier l'ensemble des grands sites des Faubourgs autour d'une promenade urbaine/</p> <p>Une cabane à sucre le printemps. L'haloween à l'automne.</p> <p>Marché de Noël</p> <p>Aménager des "placotoirs" pour favoriser la communication</p> <p>Utiliser les lieux publics pour briser l'isolement</p> <p>Parc sécuritaire pour les enfants et les familles</p>	<p>Favoriser des vues vers le Fleuve</p> <p>signilisation vers des sites patrimoniaux</p> <p>coups d'eau dans le parc central</p> <p>parcours avec des buttes</p> <p>cabane à sucres</p> <p>panneaux/expo avec infos éducatif sur le patrimoine du secteur (industries, le port...)</p>

L'atelier de discussion suivant concernait l'aménagement des rues Tansley et Falardeau en tant que rues partagées. Les activités et les aménagements proposés par les participants étaient principalement d'intégrer la culture et les arts, notamment en aménageant des dispositifs pour expositions artistiques ou en accueillant des artistes de rue comme des chansonniers, des humoristes, des bouquinistes et autres. Un exemple local a été cité à titre de référent lors de cette

réflexion, il s'agit de la Galerie Blanc située au coin des rues Sainte-Catherine Est et Wolfe, laquelle accueille une programmation diversifiée d'expositions d'artistes locaux et contribue grandement à l'ambiance de la rue. Quant à l'intégration de bonnes pratiques d'écologie urbaine et de développement durable, plusieurs idées ont été soulevées pour les rues partagées, notamment en lien avec l'accessibilité universelle, la permaculture et la plantation d'espèces indigènes ou comestibles, puis le traitement des surfaces et du sol de façon à réduire les impacts environnementaux tels que les îlots de chaleur et la rétention des eaux de ruissellement. Pour assurer la sécurité et l'animation des rues à longueur d'année, les participants ont proposé plusieurs idées telles que l'aménagement de saillies de trottoirs, la protection des usagers contre le vent et le froid, puis la présence d'activités saisonnières comme une érabièrre sur rue, des concours de sculpture de glace et des marchands d'articles saisonniers telles que des arbres de Noël, des citrouilles, des châtaignes et autres.

Notes de la discussion 2 portant sur l'aménagement des rues partagées



Le troisième atelier de discussion portait sur l'aménagement du parc central. Plusieurs activités et aménagements ont été proposés par les participants quant à sa programmation et son animation à longueur d'année. Il a notamment été suggéré d'assurer un lien sécuritaire entre les deux portions du parc fractionné par le prolongement de la rue Falardeau, par exemple, en y aménageant une passerelle ou des mesures d'apaisement du trafic. Il a également été proposé d'aménager un parc à chiens, des supports et bornes de réparation pour vélos, puis des assises et espaces de détente afin de pouvoir contempler les vues, le paysage urbain et les feux d'artifice en été. Les participants souhaitent aussi y retrouver des zones d'ombre et à l'abri du vent, ainsi que des gestes et reliefs paysagers tels que des buttes, un étang ou un bassin d'eau. Les échanges entre participants ont révélé un consensus sur la perception du parc central comme endroit propice pour cibler des interventions pour les familles et les enfants sur le site des Portes Sainte-Marie, puisque les rues partagées et la placette peuvent présenter des enjeux de sécurité, notamment liés à la circulation et l'achalandage. En matière de développement durable, il a été

proposé de privilégier la réutilisation de matériaux pour le mobilier urbain et le revêtement de sol, puis de concevoir le parc en fonction du ruissellement et de la stratégie de gestion des eaux de surface. La présence de bacs de compost et de recyclage est également souhaitée par les participants afin de favoriser le tri et la gestion responsable des déchets. Concernant la temporalité de l'espace public, plusieurs idées ont été soulevées dans une perspective d'assurer la fréquentation et l'animation du parc à longueur d'année. Entre autres, l'implantation de toilettes publiques gratuites, de jeux et d'aménagements ludiques, puis de mobilier d'entraînement extérieur est souhaitée par les participants. Une programmation récréative est proposée pour animer le parc, avec des activités saisonnières et des ateliers de groupe comme des cours de danse, des ateliers pour enfants, et des sports d'hiver comme le patin sur glace et la glisse. Afin d'assurer une atmosphère conviviale et sécuritaire, une interface dynamique est préconisée entre le parc et les bâtiments qui lui font face, notamment en y prévoyant des usages complémentaires qui desservent les usagers du parc, tel que des marchands de nourriture et un dépanneur. Il ressort de cette discussion que l'entretien et la gestion assidue des actifs sont requis afin de maintenir la qualité, la sécurité et la fréquentation du domaine public toute l'année (déneigement, déglçage, réparation des bris matériels, etc.).

Notes de la discussion 3 portant sur l'aménagement du parc central

Activités et aménagements à privilégier
 Quels sont les activités et aménagements à privilégier pour ce site?

- Cliquez sur un Post-it pour écrire une note
- au pour *Design!*
- passerelle au-dessus de la rue
- Parc à chiens aménagé/clôturé
- planifier des supports à vélos
- FEUX D'ARTIFICES (ESPACES POUR S'ASSEOIR)
- zone jeux libres
- PARCS ENFANTS CLÔTURÉS
- ZONES D'OMBRE
- CARRÉS DE SABLE
- JETS D'EAU
- DES BUTONS!
- ATELIERS POUR ENFANTS

Écologie et développement durable
 Comment pourrait-on intégrer de bonnes pratiques d'écologie urbaine et de développement durable dans les aménagements pour ce site?

- Mobilier urbain en bois recyclé
- Éclairage agréable
- LUNE fontaine
- Bac de recyclage + compost (pas seulement poubelle)
- Créer le parc autour du ruissellement des eaux
- Captation des eaux avec fontaine centrale
- Buttons pour s'allonger, créer des zones plus privées
- Espaces de déambulation agréables (protection vents)

Vitalité à l'année longue
 Comment peut-on assurer que ce site demeure convivial, sécuritaire et animé, quel que soit la saison ou le climat?

- toilettes publiques accessibles
- ski de fond
- Activités organisées (danse en ligne, salsa...)
- gym ext. pour exercice physique
- créer du relief dans le parc
- Espaces pour jeux d'adulte (société, d'échecs ...)
- circuit de patinoire (parc Molson)
- café et terrasses sur le périmètre services et sécurité: "Eyes on the street" (Jane Jacobs))
- Qui va gérer et entretenir le parc? La Ville?
- Éviter le fractionnement du parc - Aménagements plus unifiés

CONCLUSION

La tenue des activités de *Placemaking* favorise la participation de plusieurs parties prenantes du quartier, notamment des experts usagers impliqués dans divers domaines et organisations communautaires. Les participants ont également une bonne connaissance du site des Portes Sainte-Marie puisqu'ils le fréquentent régulièrement ou habitent à proximité. La démarche permet donc de rejoindre et d'échanger avec une population bien au fait des réalités du site. À travers ces trois premiers Actes, la démarche a d'abord permis de noter les aspects marquants des espaces publics identitaires à Montréal et dans le quartier, et sur lesquels sont basés les réflexions en matière de cocréation et de conception. Les participants se sont ensuite penchés sur le site des Portes Sainte-Marie, réfléchissant les différents espaces collectifs à aménager sur le site. Les interventions visant à améliorer la qualité de vie des citoyens et à adapter le site face aux changements climatiques, notamment en matière de résilience et de développement durable, demeurent des intérêts de première importance pour ceux qui ont participé aux activités. Il semble également se dégager un consensus quant à la bonification de l'aménagement et de l'offre de services sur le site, autant pour favoriser un meilleur accès au fleuve pour tous les usagers que pour mettre en valeur le patrimoine et l'histoire du quartier en consolidant le réseau d'espaces publics et identitaires. L'importance de rendre le site à la fois agréable et accessible pour tous les types d'usagers a ainsi été soulignée à plusieurs reprises. Alors qu'un nombre important de personnes fréquenteront le site requalifié, des préoccupations en lien avec la sécurité et les enjeux de cohabitation, plus généralement, entre les visiteurs du site et les familles qui y habiteront, ont été soulevées. Ces préoccupations doivent être prises en compte dans les propositions d'aménagement, afin de favoriser l'appréciation du site par tous.

Ce processus itératif contribue à créer des espaces à succès, complémentaires à ceux du quartier, lesquels améliorent l'expérience urbaine pour ses usagers actuels et futurs. À la suite de chacune des activités, les conclusions et les propositions soulevées par les participants sont discutées avec l'équipe de conception, afin d'intégrer au projet un maximum d'éléments issus des entretiens avec la communauté. Ceci permet d'implanter une nouvelle culture de projet visant son appropriation par les citoyens, réalisant ainsi des espaces conçus à l'image du quartier et de ses habitants.